



## CHEF DE LA DIVISION DE LA PRÉVENTION SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec est à la recherche de candidatures en vue de pourvoir un poste-clé au sein de son équipe de direction. La personne titulaire du poste sera appelée à assumer un rôle de premier plan dans l'application et le développement de diverses mesures visant à optimiser les services offerts à la population.

### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur adjoint des services à la clientèle, la personne titulaire du poste gère de façon efficiente la conception, l'élaboration et la réalisation des programmes de prévention des incendies, d'éducation du public et d'analyse des risques. Elle conseille la direction sur la réglementation en matière de prévention et des systèmes d'autoprotection. Elle s'assure aussi de l'application de la réglementation. Elle participe, en concertation avec les autres gestionnaires, à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en incendie, au plan d'affaires et à l'implantation des valeurs organisationnelles du service. Enfin, elle participe au soutien d'interventions majeures et lorsque requis, en prend le commandement.

### EXIGENCES

La personne recherchée doit posséder une formation diversifiée dans le domaine de la protection contre l'incendie et de la sécurité civile. Elle doit détenir la formation exigée par le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal ou s'engager à la compléter dans les délais requis au règlement. Être titulaire de l'A.E.C. «Prévention en sécurité incendie» ou du D.E.C. «Prévention en sécurité incendie» ou du certificat de premier cycle «Technologie en prévention des incendies» ou du D.E.P. «Prévention des incendies». Un certificat universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée sera considéré comme un atout. Présenter une expérience éprouvée sur une période de plusieurs années dans le domaine de la prévention, dont au moins 5 ans dans des fonctions de niveau de gestion. Elle doit posséder une bonne connaissance du cadre normatif ainsi que des méthodes et techniques opérationnelles relatives à la protection contre l'incendie et à la gestion de sinistres. Elle se démarque par ses habiletés à exercer dans un poste où le leadership, le sens de l'organisation, le sens de l'innovation, le contrôle de même que la capacité à communiquer et à prendre des décisions, sont essentiels.

### TRAITEMENT

De 78 847 \$ à 86 731 \$ (salaire en voie de révision)

### INSCRIPTION

Faire parvenir un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation, **en mentionnant votre numéro de concours**, au Service des ressources humaines, Ville de Québec, 2, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4<sup>e</sup> étage, Québec G1R 4J3 ou par courriel (format Word) à [rh.emploi@ville.quebec.qc.ca](mailto:rh.emploi@ville.quebec.qc.ca) **au plus tard le 12 septembre 2006.**

LA VILLE DE QUÉBEC SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉQUITÉ EN EMPLOI.

MENTIONNER LE NUMÉRO DE CONCOURS POMPR-07-2006